

COMMUNIQUE DE PRESSE

14 JUILLET 2021 : UN FEU D'ARTIFICE ADAPTE AU CONTEXTE SANITAIRE

Paris, le 13 juillet 2021

Comme chaque année, à l'occasion de la Fête nationale, la Ville de Paris organise le tir d'un feu d'artifice depuis la Tour Eiffel à l'attention des Parisiennes, des Parisiens et de tous les Français.

Compte tenu de la dégradation du contexte sanitaire, et en cohérence avec les annonces du Président de la République, la Ville de Paris et la Préfecture de Police ont décidé d'adapter cet événement afin qu'il puisse se tenir dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Le public sera accueilli uniquement dans une zone réservée sur le Champ-de-Mars, avec une jauge réduite à 15 000 personnes et sur présentation d'un passe sanitaire. Le port du masque est également obligatoire.

Pour mémoire, constitue un passe sanitaire valable l'une des preuves suivantes :

- vaccination (schéma complet) ;
- test négatif de moins de 48h ;
- test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

En application d'un arrêté du préfet de Police, une large zone d'exclusion sera mise en place autour du site afin d'assurer la sécurité du feu et de prévenir tout éventuel regroupement de personnes dont le passe sanitaire n'aurait été contrôlé. Cette zone d'exclusion inclura tout le périmètre compris entre le Champ-de-Mars et le site du Trocadéro et les quais de Seine entre le pont de Grenelle et le pont de l'Alma. En dehors de la zone du Champ de Mars, cette zone d'exclusion sera entièrement fermée au public, sauf pour les riverains.

Ces restrictions d'accès seront ainsi mises en œuvre progressivement à compter de 13h. L'accès au Champ-de-Mars sera accessible à partir de 16h par quatre entrées (situées de part et d'autre de la place Joffre en bas du Champ-de-Mars et de part et d'autre de l'allée centrale).

Une information dédiée sera relayée aux riverains et sur le site Paris.fr pour préciser les contours et le fonctionnement de cette zone réservée surveillée par des agents de la Ville de Paris et des fonctionnaires de la préfecture de Police.

Plusieurs stations de métro seront fermées au sein du périmètre interdit et en périphérie.

Les Parisiennes, les Parisiens et tous les Français sont fortement encouragés à ne pas se rassembler autour du périmètre interdit, pour des raisons sanitaires. Ils sont invités à suivre la retransmission télévisuelle du feu d'artifice.

Diffusé en direct en France et à l'étranger à partir de 23h, ce feu d'artifice sera une démonstration du savoir-faire français en matière de pyrotechnie.

Le Feu du 14 Juillet à Paris marquera, comme chaque année, un temps d'unité nationale et de joie partagée pour tous les Français.

Service presse Préfecture de Police : 01.53.71.28.73 - ppcom@interieur.gouv.fr

Service presse Mairie de Paris : 01.42.76.49.61 - presse@paris.fr